

Collection

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

TARIF DES PETITES ANNONCES

Deux sous le mot: minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois. Annonces classifiées en 10 pts La ligne 12 centims.

ORGANE REGIONAL PARRAISANT TOUS LES JEUDIS RECEVEZ LE JOURNAL DE CHEZ VOUS Abonnement \$1.50 par année payable d'avance.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Nos Unités Sanitaires

Par une législation que le Conseil Législatif vient de sanctionner, à l'unanimité de ses membres, après que cette loi ait eu reçu sa sanction de l'Assemblée Législative, nos Unités Sanitaires de comté deviennent permanentes et obligatoires par toute la province. C'est assurer, par cette loi, l'une des oeuvres les plus utiles et les plus nécessaires que le parti libéral ait établie pour le bien-être de nos populations.

L'Opposition provinciale ne s'est pas opposée au principe de cette loi. M. Duplessis, dont il nous fait plaisir de reconnaître la largeur de vue et la sincérité, a admis les bienfaits de cette organisation sanitaire, sa nécessité, a simplement critiqué le mode employé et il aurait préféré que les comtés dans lesquels les Unités Sanitaires seront établies par le gouvernement, aient eu la liberté de les accepter ou de les refuser. En pratique, c'est ce qui va arriver, et jamais le gouvernement, à moins de circonstances exceptionnelles, ira imposer une Unité Sanitaire dans un comté qui n'en voudra pas ou qui n'en aura pas fait la demande. Il ne faut pas oublier que la contribution des comtés, réduite à une cent et demie dans le cent piastres, est bien minime et que le gouvernement est guère porté à dépenser des argents dans des comtés qui refusent une telle faveur.

Grâce aux Unités Sanitaires, on a pu diminuer la mortalité infantile de 142 par mille naissances à 93 seulement. On a inoculé le sérum contre la diphtérie à 150,000 enfants, et on a diminué de 50 pour cent les ravages de cette maladie contagieuse. Les morts par tuberculose ont décliné de 122 à 92 par 100,000 habitants. On a pourchassé toutes les contagions, répandu dans tous les foyers accessibles les principes d'hygiène qui préviennent et font vivre, bref, on a fait à l'oeuvre de conservation vitale, en quelques années, plus de progrès que durant tout le siècle précédent.

La statistique de la mortalité infantile, à elle seule, suffirait à justifier la dernière loi. En effet, les unités sanitaires ont sauvé à la race environ 50 enfants de 0 à un an par mille naissances. Or, il naît à peu près 80,000 nourrissons par année dans notre province. On sauverait donc annuellement 4,000 nouveaux-nés. Des résultats comme ceux-là valent bien les quelques milliers de dollars que les comtés versent à l'oeuvre de sauvetage.

Mais n'allons pas croire que le gouvernement impose, par là, des obligations plus lourdes à la population. Il les diminue au contraire. La part des comtés sera d'environ 50 pour cent moins élevée. La contribution de la propriété ne sera que de 1 1/2 centim p. c., de l'évaluation. Le propriétaire possesseur d'un bien de \$1,000 n'aura que 15 centims à déboursier. C'est relativement peu. Le gouvernement fera le reste.

Nul doute que cette mesure très avancée sera favorablement accueillie partout. Il faut se montrer fier d'avoir, en si peu de temps, dépassé même les Etats-Unis en législation sanitaire. Les étrangers, experts en hygiène ou autres, qui nous visitent, admirent le système québécois des unités de comtés. Que diront-ils, maintenant que le parlement, par une décision courageuse, vient d'en assurer la permanence?

LA VERITE SUR LE MOUVEMENT DU RETOUR A LA TERRE

Depuis quelques semaines, dans les divers parlements du pays, on s'est occupé activement de la politique nouvelle du RETOUR A LA TERRE.

Des personnes sans doute bien intentionnées ont fait des déclarations publiques qui démontrent tout l'intérêt qu'on attache présentement à l'établissement des Canadiens chez eux.

C'est du nouveau. Et cela augure bien pour l'avenir.

On demande un choix judicieux des familles à établir. Cela s'impose.

On veut que ces familles ne soient établies que sur de bonnes terres. Rien de plus désirable. Pour cela on propose que le domaine colonisable soit séparé du domaine forestier.

C'est le bon sens même. On suggère que les familles soient traitées avec justice.

C'est une condition du succès. Il faudrait, dit-on, que des chemins soient ouverts dans les régions où l'on installe les colons.

C'est indispensable. Des écoles, dit-on, devraient être construites dans ces centres nouveaux.

C'est de nécessité absolue. Seules les familles qui ont des connaissances en agriculture devraient être acceptées, suggère-t-on.

D'une façon générale, c'est plausible. Ces suggestions furent entremêlées de déclarations plus ou moins opportunes, dont quelques unes démontrent bien que leurs auteurs n'avaient que des renseignements inexacts, sur la ma-

nière dont s'est fait le RETOUR A LA TERRE, du moins dans la province de Québec.

Pour rendre justice à qui de droit, démontrons comment s'est fait le RETOUR A LA TERRE, ici, dans la province de Québec.

Qu'on nous permette aussi de faire suivre cet exposé de certaines considérations sur l'importance de cette politique nouvelle.

La nouvelle politique dite du RETOUR A LA TERRE fut acceptée par le gouvernement d'Ottawa le 5 mai 1932, et le lendemain le gouvernement de Québec était saisi de ce nouveau projet.

On offrait à la province de Québec d'aider, pour commencer, à l'établissement de 1,000 familles, aux conditions suivantes:

Une aide moyenne de \$600, par famille, payable un tiers par le fédéral, un tiers par le gouvernement de Québec, et un tiers par la municipalité où résiderait la famille désireuse de retourner à la terre.

C'était un projet nouveau, sujet à discussion, car il était à prévoir, que, pour diverses raisons, des municipalités refuseraient de participer à ce mouvement.

Le contrat à ce sujet entre le gouvernement de Québec et le gouvernement fédéral ne fut signé qu'à la fin de juin.

Sur la suggestion du gouvernement fédéral, une Commission du RETOUR A LA TERRE fut nommée dès les premiers jours de juillet. Cette Commission comprit un représentant du gouvernement provincial, un représentant du Soldier Settlement Board, un représentant du Pacifique Canadien, et un représentant du Canadien National.

La Commission siègea sous la présidence du sous-ministre de la colonisation, du gouvernement de Québec.

Les Missionnaires Canadien

Les journaux quotidiens ont fait écho récemment à un article que vient de publier le "Bulletin de l'Union Missionnaire", édité au Séminaire des Missions Etrangères de Pont-Viau, près de Montréal. Nous venons à notre tour renseigner nos lecteurs sur le nombre des missionnaires que le Canada compte dans les territoires d'évangélisation des cinq parties du monde.

A ce sujet, on relève une erreur vraiment inexplicable des statistiques officielles de la "Propagande" pour l'année 1930. A la suite de ce rapport venant de si haut lieu, la "Revue des Missions" de juin 1930, et "La Croix" de Paris, du 26 août de la même année, estimaient à CENT VINGT TROIS le total des missionnaires canadiens, soit 27 en Asie, 50 en Afrique, 45 en Amérique, et 1 en Océanie.

Le numéro d'avril 1933 du "Bulletin" de Pont-Viau nous donne une statistique assez complète, — il lui a manqué quelques réponses à son enquête, — d'où il suit que, dans les territoires qui relèvent de la "Propagande" le Canada compte 340 missionnaires prêtres, 180 Frères et scolastiques et 722 religieuses, soit un total de 1242. Si on ajoute le chiffre des missionnaires établis dans les territoires relevant de la Consistoriale, 90 prêtres, 41 Frères et scolastiques, 222 religieuses, en tout 353, il se trouve que le Canada peut se glorifier d'une équipe de 1595 missionnaires.

Voilà une grave erreur rectifiée. Mais le "Droit" du 4 avril vient d'ajouter à ces chiffres quelques considérations que nous croyons devoir citer textuellement, en raison de leur importance:

"Nous aurions aimé, cependant, qu'il (l'auteur de la statistique du "Bulletin") fit le partage du personnel missionnaire, selon la langue. Ce travail, de préparation facile, nous eût doublement servis: il répondrait à un besoin de connaître la part légitime que chaque race peut revendiquer dans l'apostolat catholique, et pourrait, parfois, éclairer quelques myopes.

"On nous a dit quelque chose de grave, il y a quelques mois. De retour d'Europe, des étudiants catholiques rapportaient que, en certains milieux du monde ecclésiastique, les Canadiens français passaient pour répondre mollement à l'appel du Pontife missionnaire. Cette calomnie, nous l'avions déjà entendue de ce côté-ci de l'Atlantique. Rien ne pouvait en justifier la moindre parcelle, mais elle favorisait certaine politique tendant à rejeter dans l'ombre les services rendus à l'Eglise par ses enfants de langue française. De là, à exalter outre mesure les valeurs missionnaires étrangères, il n'y avait qu'un pas. De là, à vouloir faire réserver à la langue anglaise le droit exclusif, sur toute l'Amérique, de propager la doctrine catholique, il n'y avait qu'un autre pas.

"Quoi qu'il en soit, malgré l'insuffisance de ces statistiques, il nous suffit d'ajouter que parmi les 61 communautés donnant des missionnaires dépendant de la S. C. de la Propagande, 3 seulement ne sont pas de langue française. Ces trois congrégations donnent 30 sujets, contre 692 de langue française. Quant aux missionnaires relevant de la Consistoriale, en tout 353,339 appartiennent à des communautés de langue française.

"Il est des chiffres intéressants... Ces notes, signées Viator, valent la peine qu'on les remarque.

Quel sorte de travail tortueux certaines personnes peuvent donc s'imposer pour calomnier, jusque dans sa contribution glorieuse aux oeuvres missionnaires, l'élément français de la population canadienne?...

Dès le début, il fut entendu qu'il serait fait un choix judicieux des familles;

Que ces familles seraient établies sur les meilleures terres qu'il serait possible de trouver dans la province;

Qu'on demanderait aux chemins de fer d'accorder des taux de faveur pour le transport des familles et de leurs effets de ménage;

Que les groupes de familles seraient accompagnés de personnes compétentes, afin de leur éviter toutes difficultés durant le trajet;

Que des organisations seraient faites pour recevoir les colons, à l'arrivée;

Qu'une équipe qualifiée les aiderait dans le choix des lots;

Qu'on prendrait des moyens pour pourvoir à tous les besoins légitimes des chefs de familles lors de leur installation, et

Que les familles ne rejoindraient leurs chefs que quand ces derniers seraient convenablement installés;

Que des soins particuliers seraient pris pour l'emballage des effets de ménage; le déménagement de la famille, son transport jusqu'à destination;

Que des mesures seraient prises pour organiser convenablement le nouveau genre de vie de ces familles pionnières, dans les régions qu'elles auraient choisies.

Voyons maintenant comment on a procédé pour l'exécution de ce programme:

1-Un relevé des terres disponibles fut fait par des employés compétents du ministère de la Colonisation;

2-Pas une seule des 523 familles retournées à la terre n'a été placée sur le domaine forestier;

3-Un choix aussi judicieux que possible a été fait parmi les milliers de familles qui sont venues s'enregistrer pour le Retour à la Terre. Tout fut mis à contribution pour qu'il n'y ait pas d'erreur. En remplissant leurs blancs d'application, les chefs de famille devaient donner des lettres de recommandation de personnes connues entre autres, du curé de la paroisse de l'échevin du quartier; une enquête était ensuite faite par un membre de la société St-Vincent de Paul-Société à laquelle nous devons une grande partie du succès de Retour à la Terre; le tout était ensuite soumis aux autorités de la municipalité où résidait la famille. Encore, avant que la famille soit acceptée, fallait-il que son application passe par la Commission du Retour à la Terre, où elle était soigneusement étudiée.

Il faut rendre cette justice aux municipalités, qu'aucune d'elles n'a fait la moindre pression pour faire accepter des familles qui n'étaient pas qualifiées; qu'au contraire, elles ont laissé toute liberté à la Commission du Retour à la Terre. Et, en passant, qu'on me permette de féliciter chaleureusement M. l'échevin DesRoches, de Montréal, MM. Burgess et Lantôt, de Verdun et M. Laberge, de Lachine, M. Lambert, de Hull, M. le maire Lavigneur, de Québec, pour l'aide qu'ils ont apportée.

A suivre

Funérailles de Mme A. de la Boissière

Liste des nombreux témoignages de sympathies.

Les funérailles de Mme Vve Alfred le Gras de la Boissière, dont nous avons annoncé le décès la semaine dernière, à l'âge de 67 ans, ont eu lieu à Roberval.

Vendredi après-midi, à trois heures, la dépouille mortelle, arrivée de Québec, mercredi matin, quittait la résidence de M. Léo, de la Boissière, suivi d'un long cortège, pour se rendre à l'église Notre-Dame où la levée du corps fut faite par M. l'abbé J. A. Bourgoing, curé de la paroisse, qui récita aussi le Libéra, après lequel l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

Le cortège était sous la direction de M. Raoul Roux entrepreneur de pompes funèbres de Roberval et le deuil était conduit par ses fils Achille, Joseph et Léo de la Boissière, ainsi que leur Dames et leurs enfants; par son frère, M. Louis Guay, ainsi que Mme Guay et leurs enfants; par son gendre M. Ilas Gagnon ses enfants et Mme Gagnon et un grand nombre de neveux et nièces. Sa fille, Mme Ernest Campeau de Québec, n'a pu assister aux funérailles pour cause de maladie.

Une foule nombreuse d'amis suivait aussi le cortège et assistait à la cérémonie, afin de rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

Les porteurs étaient: MM. Pitre Girard, Benj. Ladislas Girard, Edgar Guay et Ludger Guay, ses neveux, M. Alfred E. Brassard, électricien, aussi neveu de la défunte, portait la croix. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Wilfrid Léveillé, Joseph Donaldson, David Néron et J.-E. Potvin, amis de la famille.

Lundi matin, à 9 heures, en la même église, parmi une assistance remarquable de parents et amis, le service a été célébré par M. l'abbé J.-A. Bourgoing, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Lionel Simard et Antonio Larouche, comme diacre et sous-diacre.

La messe des morts fut chantée en grégorien par la chorale de la paroisse et c'est Madame J.-A. Tremblay, qui toucha l'orgue. A la fin de la messe, le cantique: "J'irai la voir un jour" fut rendu par M. Paul Ouellet fils.

Dans le choeur on remarquait: les RR. PP. Jogues et Décarie, Oblats de Marie Immaculée, de la Pointe Bleue.

"Le Colon" réitére à la famille ses sincères condoléances. Nous publions ci-après la liste des nombreux témoignages de sympathies reçus par la famille:

Flieurs: M. et Mme Ilas Gagnon, Jean-Yves Gagnon et Mlle Antoinette Guay.

Offrandes de messes: Participation à 2 messes chaque semaine pendant 50 ans: Mmes J. Delage et R.A. Drapeau, Québec.

Messes privilégiées: M. l'abbé J.-E. Lizotte, Roberval, Mlles Marie Bilodeau, Thérèse Richard, Marie L. Collin, C. Dorion Québec; Marguerite Bilodeau, Lac Edouard, Adrienne Bilodeau, Pointe Bleue, Alice Couture; Mmes Armand Tessier, L.E. Otis, J. Ac. Tremblay, Tél. Guillemette, Théo. Leclerc, Elz. Guay, Roberval, J. Ernest Campeau, Québec; MM. et Mmes A. Camillède la Boissière, Pointe-Bleue, Ilas Gagnon, Errol Lind-sary, Geo. Lévesque, Osias Gagnon, Alfred-E. Brassard, Antoine Marcotte, Jules-H. Leclerc, Léonce Lévesque, Michel Brassard, Chs-Elis Simard, Philippe Gonthier, Jos. Donaldson, Henri Desisle, Raoul Boissonneault, A.-J. Brassard, Maître de Poste. Raymond Girard, Gonzague Vézina, Léo de la Boissière, Luc Simard, Edgar Guay, Docteur H.-D. Brassard, Raoul Juneau, Alphonse Brassard, Emile Moreau, M.C.E., Jos. de la Boissière, P.-H. Brassard, Nathanaël Boivin, Frs McNicoll, W. Gagné, Robert Bergeron, Magistral, J.-Léon Roy, Ladislas Girard, J.-A. Brassard, Thomas-Louis Bouchard, Wellie Potvin, Docteur Jules Constantin, Armand Boily, J.-E. Moreau, Régistrateur, Les Familles E.-R. Truchon et

Ls. Lévesque, tous de Roberval. Paul, Gabrielle et Renée de la Boissière, Pointe Bleue, M. et Mme Adélar Gagnon, Dolbeau, M. et Mme Jos. Têtu, St-Félicien, M. et Mme J.-B. Carbonneau, Québec, Docteur H. Lavoie, Hébertville-Village, MM. Honorat Fellerin, J.-E. Potvin Clovis Gagnon, Osias Gagnon, Le Cercle d'A.C.J.C. Roberval; Herm. Lavoie, Mmes N.D. Gagnon, M. Collin, F. Hallé, I. Migneault, L. Béland, Mlles Léda Demers, Annie Martin, Laurette Paradis, Anne Marie Frédérique, Jennie Hamel, Irène Griffin, Yvonne Bélanger, Juliette Lagacé, Gilberte Bourbeau, Gennève Vaillancourt, Mariette Laplante, Cécile Létourneau, Mae Letellier, Yvonne Garipey, Laure Nadeau, C. McGough, Candide Nadeau, Cécile Lapierre, Marcelle Samson, Rose A. Richard, Irène Mathieu, Berthe Bossé, Geneviève Poirier, Simone Poulin, Annette Fournier, Ellen Arki-son, Thérèse Demers, Florence Costalou, Clara Lynck, E. Boivin, A. Bernier, Rolande Douville, Marie Anne Bédard, Dora Thibodeau, Marie Paule Bédard; MM. A. J. Deguise, E. Lambert, Thomas Charland, E. Alex, Marcel G. A. Marier, A. Moisan, J. E. P. Bergeron, Henri Pageau, Jules Robitaille, J. Loïc Trudel, Fernand Grenier, Thomas Du-chaine, Ph. Gemaël, Eugène Rivard, J. P. Debois, J. E. Létourneau, J. Nap. Ouellet, J. L. Taschereau, Olivier Beaudin, J. A. Pouliot, Paul E. Gagné, Léonidas Morin, P. J. Kindelan, W. J. Kelly, M. Gosselin, G. Luc, Robitaille, Ph. Léveillé, Emile F. Jocas, E. Marcotte, Paul E. Caron, de Québec.

Bouquets spirituels: MM. e Mmes Philippe Dufaire, Jon-quière, J.E. Gaudreault, St-Prime, Ernest Néron, Val Jébert Eugène Potvin, J.D. Laberge, J. Donat Leclerc, J. D. Parent Prosper Tardif, Léonce Hamel Geo. Guillemette, Wilf. Léveillé, Louis Guay, Onés. Girard Pitre Girard, J.A. Thibault, J. Blackburn, Victor Simard, Ome Léveillé, Is. Dumais, Lauréat Lévesque, Ph. Hamel, Arm. Hamel, Ls Calixte Hébert, David Néron, Pierre Potvin, Hermén Harvey, Les familles C. A. Lévesque, Chs Bilodeau, Job, Nap Juneau, M. Claude de la Boissière, Mlles Francoise, Gracienne de la Boissière, Mmes Joseph Cossette, Jos. Elz. Fortin, Les élèves de la classe privée de Mme Horace Desjardins, de Roberval.

Sympathies: M. J. Henri Thivierge, Chicoutimi, MM. et Mesdames Armand Sylvestre, Isaie Villeneuve, T. Garant, J. Alf. Dion, Albert LeBel, Herac Desjardins, Georges Gagnon, Emile Larouche, Armand Leclerc, Ernest Tremblay, Joseph Paquet H. Pinault, Hector Fortin, J.P. Angers, J. A. Jauvin, N. A. Al-ly, Dr. J.E. Gagnon, G.P. Bélar, William Brassard, Adélar Harvey, J. H. Lalancett, Ls. H. Poliquin, Exurie Tremblay, Jos. Larouche, barbier, J. B. Dumont, Mlles Alice Guay, Spence, Lenglais, Familles J. E. Potvin, Chs-N. Dumais, Joseph Parent, Johnny, M. J.-Chs Paradis, Madame Vve Jos. Larouche, Roberval, Mlle Marguerite Thomas, de Sanatorium Lac Edouard.

Télégrammes et lettres: Monastère des Ursulines de Roberval, Mlle Côme Morissette, Québec, MM. Ernest Bilodeau, Ottawa, Edward Brassard, Ste-Thérèse, Geo. Potvin, E.E.D., Montréal, Joseph E. Tremblay, Jon-quière, Comité de Droit, Université de Montréal, Pierre Traversaz, La Tuque, Georges Dechêne, Dolbeau, A. K. Laflamme et Charles Méthot, Québec, Les Chevaliers de Colomb, Roberval, M. Delvalet, de Limoilou M. Ovide Guay, de St-Lazare, Manitoaba, Mme Ernest Tremblay, de Québec.

AUTO A VENDRE

Automobile Studebaker, modèle 1928. Une vraie occasion. D'ici 15 jours, à vendre pour \$30.00. S'adresser à JULES-H. LECLERC, Le Colon, Roberval.

DECES ET FUNERAILLES DE M.-LAURE DESBIEHS

A HEBERTVILLE-VILLAGE

Samedi dernier, le 15 avril, est décédée à la résidence de son frère M. J.-D. Desbiens, après une très longue maladie, Mlle Marie-Laure Desbiens, âgée de 54 ans et 6 mois et fille de feu Bernardin Desbiens.

La défunte qui était malade depuis près de deux ans a vu venir la mort avec calme et résignation et a rendu le dernier soupir après avoir reçu tous les secours de l'Eglise.

Elle laisse pour regretter sa perte: sa mère Mme Vve Bernardin Desbiens, une vénérable octogénaire; quatre frères MM. Ernest, de La Tuque, Thomas-Louis, de St-Bruno, Raoul, d'Hébertville-Station et Joseph-D. Desbiens, d'Hébertville-Village; ainsi que trois sœurs: Mmes Napoléon Côté, de St-Bruno, Adem Grenier et Elysée Hudon, de Métabetchouan. Lui survit sa tante, une octogénaire aussi Mme Alphonse Laliberté, de Chicoutimi. La défunte était la belle-sœur de M. Herméglide Harvey, de Roberval, la cousine de M. l'abbé André Laliberté, de Chicoutimi, la tante de M. l'abbé La-Philippe Hudon, vicaire à St-Félicien, de Soeur Ste-Elizabeth, du couvent des Ursulines de Roberval, de Mme Jules-H. Leclerc, de Roberval, de Mlles Gemma, Marie-Louise et Madeleine Desbiens, étudiantes au couvent de Roberval et elle laisse encore une foule d'autres neveux et nièces dont nous ne pouvons donner tous les noms. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Notre-Dame d'Hébertville, lundi matin le 17 avril à 10 hrs parmi une assistance très nombreuse de parents et amis.

Les Enfants de Marie, congrégation dont faisait partie la disparue, sont allées, bannière en avant, à la maison mortuaire rencontrer le corps pour se rendre à l'église paroissiale ensuite, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Thomas Dufour, curé de la paroisse.

Le service a été chanté par M. l'abbé Louis-Philippe Hudon, vicaire à St-Félicien, neveu de la défunte, assisté de M. l'abbé André Laliberté, de Chicoutimi, cousin de la défunte et de M. l'abbé Albert Boily, curé de N.-D. de La Doré, comme diacre et sous-diacre.

L'église, pour la circonstance, était revêtue de ses plus belles tentures de deuil.

La croix était portée par son neveu M. Ths-Ls Boudreault, de St-Bruno, et ses nièces Mlles Gemma et Marie-Louise Desbiens, d'Hébertville, tenaient les rubans de la croix.

Les porteurs du corps étaient MM. Edmour, Raoul, Léon-Paul et Félix Côté, Louis-Joseph et Charles-Alphonse Desbiens, de St-Bruno, tous neveux.

Les coins du poêle étaient tenus par quatre nièces Mlles Marie-Berthe Côté, Irène, Gracia et Gertrude Desbiens, de St-Bruno.

La messe des morts a été rendue par la chorale de la paroisse et assistait, entre'autre MM. les abbés Jérémie Gagnon, d'Hébertville Station, Thomas Dufour, curé et Idelbert Lévesque, vicaire, d'Hébertville Village.

De nombreux témoignages de sympathie ont été reçus par la famille.

"Le Colon" offre ses plus sincères condoléances à la famille.

IMMURISATIONS ET CLINIQUES DE BEBES

ST-JEROME: Lundi, le 24 avril, de 10 hrs à midi, 3ième séance d'immunisation contre la diphtérie. De 2 à 4 hrs P. M., clinique de bébés.

ST-BRUNO: Mardi, le 25 avril à 2 hrs P. M., conférence maternelle aux femmes seulement. Mercredi, le 26 avril, au même endroit, clinique de bébés.

HEBERTVILLE-STATION: Jeudi, le 27 avril, de 2 à 4 hrs P. M., clinique de bébés.

L'UNITE SANITAIRE, Cos. Roberval et Lac St-Jean Par: La Direction.

CAUSERIE AU COIN DU FEU

"Aimons-nous les uns les autres"

LES LYS INSTIGATEURS

En toute amitié à Mme C.-A. L.
L'amie des lys, Roberval.

NOUVELLE PASCALE

La chroniqueuse du grand quotidien de la ville, ne pouvait ignorer la dépression que subissaient les journaux. Les appointements avaient diminués, les besoins de sa famille allaient grandissant, il fallait donc, aux leçons déjà ajoutées, donner au travail manuel, un supplément d'heures.

Mais, c'était encore le travail; elle l'aimait, y mettait toute son âme, en oubliait volontiers les fatigues, à la seule pensée de se suffire et de procurer quelques douceurs aux siens.

A sa gaité sans trêve, à son chant facile, nul n'aurait soupçonné la douleur muette. Et, en ce moment, elle était plus cuisante encore.

On préparait, pour le lundi de Pâques, une soirée concert au profit d'une oeuvre charitable. Comme toujours, sa place était retenue à l'avance sans qu'elle ait à débourse pour ses frais.

L'organisation savait, du reste, que le compte rendu serait publié, en deux insertions de largeur, à la louange de chacun.

Assurés de ne pouvoir s'offrir les toilettes tout à fait convenables, Mariette ne pouvait non plus, espérer l'invitation de son ami. Brillant garçon, très adulé, Gaston fréquentait sa petite amie, au gré de son caprice, et payait à sa vanité le tribut de ne paraître en société qu'avec les plus belles et les plus élégantes.

Durant toute la Semaine Sainte, Mariette comptait et recomptait ses revenus. Elle caressait l'espoir de se procurer une petite robe bleue, nouveau genre, qui avançait parfaitement le teint des blondes.

Elle y pensait le jour et en rêvait la nuit. La robe bleue était-elle sortie des doigts d'une fée pour récéler dans ses plis tous les pouvoirs? Seyante au possible, moulant la taille, donnant au teint plus d'éclat, elle ferait naître l'amour sans doute...

Chaque sortie voyait Miette s'arrêter à l'étalage; et les amies rencontrées portaient toujours le paquet tant souhaité.

Revenue dans sa chambrette, on était au Samedi Saint, elle regardait encore, d'instinct, le tailleur joli, mais qui rappelait, à toutes ses coutures, une mode passée depuis un an. Elle détaillait ses robes une à une... Non, il est impossible de ne rien retirer de ce fatras.

Le même geste lassé, impatient, repoussait la porte du cabinet de toilette.

Assise à sa table de travail, elle recomptait, pour la centième fois peut-être, les dépenses alignées, et la même déception venait s'écrire en chiffres au bas de l'addition. Si l'on avait économisé pourtant! Travailler le soir, coudre de ses mains et que de petits sacrifices obscurs étaient venus tour à tour grossir son chagrin.

Énumérant malgré soi: je ne puis pourtant pas rayer ses primeurs, oh! non, la chère maman, si frêle, en souffrirait trop... Ses yeux se brouillaient, des pleurs perlaient, tombaient sur les joues... Et ce manteau, ce béret des soeurs cadettes, non, je ne pouvais pas.

Mon Dieu, ce que vous me faites payer cher la joie de donner! Puis en un sursaut de sa nature énergique, elle se leva, parlant seule: quoi, je sacrifierais mes plus généreux élans à ce snob pur sang? Non, cent fois non! Adieu petite robe bleue. Elle revint son ami aussitôt, attentif pour une autre si joliment mise; son courage céda.

De son coeur oppressé, un flot de larmes monta, partit en sanglots.

Deux petits coups frappés au cadre de la porte entr'ouverte et une voix jeune appela: "Miette, on t'appelle au téléphone; As-tu oublié ta leçon?" Vite elle baigna ses yeux et descendit. Ce téléphone ravivait l'espoir secret. Qu'est-ce qui nous vient de l'autre bout du fil? Une déception de plus en la joie rêvée? Sa mère était là, assise près d'un panier rempli de linge propre et tour à tour réparé. Est-ce Gaston qui l'appelle? Non, maman, c'est M. Bellefleur. Il m'invite à l'accompagner lundi soir.

Pauvre enfant ce garçon promet plus de bonheur que Gaston. Neus n'avons plus les moyens, hélas, de figurer dans les milieux où il se plaît. Ding que-ding ding, Pardon, je vais répondre...

Bien, je viens de dire à Gaston que je suis engagée pour la soirée. Il doit venir demain et c'est à mon engagement que je dois sa visite, n'en doutez pas. Une fusée de rire très jeune acheva la phrase.

PÂQUES.....

(A UN AMI)

Pour fêter des 'Pâques fleuries',
J'aurais bien voulu des lilas,
De gracieuses ancolies,
Aussi, des... "ne m'oubliez pas..."

Mais je n'ai qu'une fleur secrète,
A vous offrir... Rien qu'une fleur
Aux senteurs chaudes et discrètes,
Aux doux tons couleur de Bonheur!

C'est mon amitié douce et tendre
Qui voudrait fleurir en ce jour
Votre gai réveil; et vous tendre
Sa corolle aux parfums d'amour!

JOVETTE

P. C. C. Odette.

Dans le matin clair, le carillon égrenait, sur la ville ses joyeux alleluia. Une vague d'harmonie soulevait les âmes; un frisson printanier faisait vibrer les coeurs; Un air de fête régnait partout, c'était Pâques. Miette à son miroir rougissait, poudrait par ci, par là, le coeur battant, la main fébrile.

Dans la vivoir, où Gaston venait d'entrer, un doux parfum de lys flottait dans l'air. Madame C. n'avait pas oublié sa petite amie.

La magnifique gerbe baignant ses tiges dans un cornet de cristal, attira l'attention du visiteur. Ses yeux effleuraient à peine ce qui faisait le bonheur de son amie: cartes aux motifs divers, bombonnières fleuries, oeufs jaspés, poussins jaunes sur des nids de pralines dorées, etc. Il en connaissait à peu près les donateurs.

Mais, ces fleurs?... Un soupçon de jalousie vint mordre... à la vanité piquée, dirait une femme, disons au coeur... Ces fleurs, se répétait-il, ce doit être de Bellefleur...

Absorbé, il ne la vit pas entrer, les mains pleines, des sourires aux lèvres et dans les yeux, elle incarnait le charme. Un chocolat, Gaston? C'est le meilleur que j'aie reçu. Il reconnut sa bombonnière. Et ces fleurs sont les plus belles? repliqua-t-il.

N'est-ce pas que... Bellefleur t'en a fait le cadeau? Malicieuse, elle saisit l'occasion et répondit en riant; oui, et je vais en mettre une à mon corsage pour te faire plaisir.

Non, merci. Son visage pâlit, rougit tour à tour... Dans le cendrier, ses doigts écrasèrent la cigarette innocente qu'il venait d'allumer.

Elle voulut remettre au tube de verre sa tige parfumée. Il reprit aussitôt: "si vous les aimez, "ses" fleurs, portez-les. Mais, si cela ne te plaît pas, je n'en veux plus, dit-elle, jouant aux mots.

Miette, êtes-vous sérieuse? Très sérieuse.

Voulez-vous être mienne pour toujours? Sans aucune autre? L'actuelle d'un air taquin. Je mérite l'objection. Pardonne à ma folie d'avoir préféré, apparemment plutôt, je t'assure, plus de luxe, plus de légèreté, moins d'esprit et moins de coeur aussi.

Maintenant, je suis sûr de ce que je te donne; j'ai compris, tout à l'heure, combien plus que toutes les autres je t'aimais.

ODETTE

Sanatorium Lac Edouard.

... INTIMITÉ ...

A TANTE ODETTE ET PETITE ALIE:
Joyeux bonjour et frais souhaits de Pâques...

Votre JULIE
A LIERRE GIVRE:
Oui, chère amie, vous avez le droit de me trouver chanceuse, car, avec notre joli bébé d'adoption, nous ressemblons à de jeunes mariés, dit-on.

Sincèrement à notre si courageux Lierre, je souhaite que le clair soleil de Pâques, fonde le givre qui a pu s'y attacher aux jours lourds et froids. Je souhaite aussi que les beaux jours remettent votre cher grand sur le terrain de la santé et de la joie.

Amical bonjour à vous tous.
JULIE

A MA CHERE TANTE AIMEE:
Ne soyez pas jalouse, tante Aimée, car, depuis toujours, dans son coeur, Fil d'Or, a tissé pour vous et les vôtres des vœux sincères de bonheur.

Croyez à la tendre affection que je vous porte.
FIL D'OR.

A CATON:
Bonjour, aimable cousin. J'ai lu votre réponse avec beaucoup d'intérêt. Vous ne vivez pas de souvenirs, de doux, je l'espère, et, en philosophe, s'il-vous-plait. Ne craignant nullement les flèches de Cupidon, gare à vous. J'en connais qui se croyait incapable de coudoyer le dieu de l'amour, le fuyant même, et à qui ce dernier a joué un beau tour. Aussi ne dites pas: "Fontaine je ne boirai pas de ton eau". La coupe étant parfois bien proche de nos lèvres, sans que nous le sachions...

A PEUPLIER DU LAC:
Il est grand temps que je vous dise un amical bonjour. Inutile de vous dire que j'étais contente de vous connaître et j'espère que nous aurons encore le plaisir de nous rencontrer. En vous quittant, je vous souhaite un joyeux Pâque. Une cousine qui garde de vous un bon souvenir.

A TANTE ODETTE ET ALIE:
Alleluia! Alleluia! Pâques arrive à grands pas, puissiez-vous passer ce beau jour dans l'allégresse et la joie. Si vous étiez près, je vous ferais mes souhaits de vive voix. Que voulez-vous, à l'exemple de Caton, vous concernant, il me faut vivre de souvenirs.

Aux COUSINS et COUSINES DE LA PAGE:
Heureux et Joyeux Pâques.
MISS-T-RIEUSE

A FERNANDO:
J'ai appris que vous étiez en voyage, Fernando, et, étant moi-même partie pour un voyage plus ou moins long, je serais heureuse d'apprendre à mon retour, que vous êtes enfin revenu de votre exil. Je ne vous apprendrai pas, Fernando, que depuis longtemps, vous avez conquis le coeur de toutes vos cousines du Courrier!... Seulement, il faut que nous vous aimions en silence, que nous nous faisons à l'idée de vous chérir silencieusement, stoïquement, que nous endurons ce supplice moral, véritable torture du coeur, pour ce-

lui qui, pour une raison ou pour une autre, doit aimer de cet amour muet, sorte de folie envrante que le sacrifice sanctifie! Un souvenir de

CENDRILLON
AU JOLI PAPILLON ROSE:
Qu'il est gentil à vous de me saluer!... Merci. Et Fleur sera toute heureuse que Papillon Rose vienne se poser près de sa corolle pour causer un peu de tout et surtout de... vous! Que Pâques vous apporte des joies, des plaisirs, beaucoup, Gai bonjour.

FLEUR ROUGE
A MISS-T-RIEUSE:
Mon petit doigt, tout ratatiné m'a dit qu'une cousine avait l'intention d'écrire en collaboration avec un cousin. Qu'en dites-vous cousine?

A tous les Cousins et Cousines:
Mon vieux front ridé a-t-il fait peur à toutes les jeunes frimousses qui venaient au Coin? Je croyais pourtant que la dédication du Carême les avait habituées à se regarder vieillir. Espérons qu'avec le chaud soleil du printemps, les grâces pascales, les sucreries nouvelles, et un estomac satisfait, ils pourront reprendre la force et l'assurance passées.

A tous et à toutes de Joyeuses Pâques et une Année Sainte bien remplie.
CATON
Mes vœux pascaux à tous les charmants hôtes du foyer littéraire.

LIERRE GIVRE

NOUVELLE PASCALE LE REVE DE TANTE LISE

L'aube blanchit à l'horizon... dans l'eau de l'étang se reflète la lune... l'aurore jette bientôt sur les coteaux voisins, des cornalines, des frissons passent dans la forêt renaissante... La terre entière entonne le Hosanna de gloire de la Résurrection.

Dans son riche boudoir drapé d'or fauve, Tante Lise épia le réveil du jour heureux qui lui ramènera dans la divine loi pascale, son cher fils d'adoption.

Jacques avait durant douze années trop brèves, le bonheur de son jeune foyer; son affection candide avait rempli son grand coeur de femme que l'amour conjugal n'avait pu seul combler! Ce fils, dont l'enfance fut pieuse, avait grandi en apprenant à se former un coeur droit et fort ennemi de l'injustice et du mensonge. Ce fils... Tante Lise avait rêvé d'auréoler son front candide et fier, du plus pur des diadèmes, celui du sacerdoce... Son beau rêve... édifié heure par heure, dans la ferveur de chaque jour par coeur de vraie mère... il grisait là... à ses pieds... semblait-il... les ailes brisées comme un pauvre oiseau, que le fusil du chasseur a surpris...

Sorti du Séminaire à dix huit ans, Jacques ne possédait aucune aptitude marquée pour la vie religieuse; cependant, avantages appréciables, le jeune homme avait un nom, une fortune, des relations; du courage, de l'esprit; bref, il pouvait espérer un avenir brillant. Mais malgré les recommandations de son père adoptif, il restait indifférent à tout. Ses parents eurent prudence de le laisser à lui-même, de le forcer à recourir à ses propres initiatives, à son travail personnel; afin de pouvoir se créer un

avenir et sauvegarder les intérêts de son "oncle" et des siennes propres. Il fut donc décidé que Jacques retournerait au pays natal.

Brisée sous l'épreuve, Tante Lise, ne pouvant articuler les mots qui reconfortaient l'orphelin, écrivit ce billet d'adieu: Cher Jacques,

Tu vas partir! que ces mots me broient le coeur! Pourrait-il en être autrement? J'étais attachée à toi par des fibres sensibles. Aussi, ai-je plaidé chaleureusement ta cause; je l'ai défendu jusqu'au bout! Puisque Dieu le veut ainsi, j'en prie écoute mes derniers conseils: Pour sauvegarder ta qualité dominante, ta grande honnêteté, reste toujours bon, sincère avec ta conscience, et pieux. Ah! je t'en prie, ne néglige pas cette sainte habitude de la communion fréquente et tu seras toujours prêt à paraître devant Dieu, qui est un bon Père; Il ne t'abandonnera pas. Il te soutiendra, t'inspirera, te consolera. Sois heureux dans ton pays natal; mais dans la bonne et la mauvaise fortune, n'oublie pas Tante Lise, qui t'a chéri à l'égal d'un vrai fils qui voudrait retenir cet enfant que le destin cruel arrache de ses bras impuissants!

Jacques mon enfant, "partir, c'est mourir un peu" a dit le poète; songe comme il sera vite le nid douillet que je t'avais donné dans un élan de pieuse tendresse, qu'elles seront sombres, la soutane et l'aube préparées avec tant d'amour dans les

heures les plus belles de ma vie... Mais mon Jacques, je ne te reproche rien. On ne choisit pas sa vocation; on la subit, on l'accepte!!! C'est ce que je te prie de faire en ce jour décisif. Accepte bravement ta destinée; tu trouveras dans ton coeur qui n'est pas méchant un mat de gratitude pour ton "père" qui t'a tant donné aussi. Ne m'abandonne pas dans mon chagrin, écri-moi sans retard... Si le coeur t'en dit, raconte-moi tout comme autrefois, lors que tu étais petit. Ne crains rien, je saurai te comprendre, et si un jour, la maladie ou le malheur t'accable, et que tu ressenties le besoin de ma présence, ne te gêne pas! un mot et j'accourrai près de toi.

Ta tante éplorée,
LISE X.

Elle signe fébrilement l'adieu et court le déposer furtive sur la malle de voyage fermée, où son fils adoptif le retrouvera tout humide des larmes de celle qui fut à la fois, une tante dévouée, une mère aimante.

Jeté dans la mêlée, à l'époque difficile de la dépression sans précédent que subissait un monde bouleversé, le jeune homme eut à lutter... et bien des fois, il prit la plume afin de prier tant Lise de venir à son aide, mais s'humilier lui était très pénible. Six longues années ont passé ainsi dans le bon combat journalier. Jacques n'a pas oublié sa mère; et ses sages conseils, il les a scrupuleusement suivis. Dieu à placé sur sa route, l'âme-soeur digne de son grand amour. Denise E. par un senti-

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

avenir et sauvegarder les intérêts de son "oncle" et des siennes propres. Il fut donc décidé que Jacques retournerait au pays natal.

Brisée sous l'épreuve, Tante Lise, ne pouvant articuler les mots qui reconfortaient l'orphelin, écrivit ce billet d'adieu: Cher Jacques,

Tu vas partir! que ces mots me broient le coeur! Pourrait-il en être autrement? J'étais attachée à toi par des fibres sensibles. Aussi, ai-je plaidé chaleureusement ta cause; je l'ai défendu jusqu'au bout! Puisque Dieu le veut ainsi, j'en prie écoute mes derniers conseils: Pour sauvegarder ta qualité dominante, ta grande honnêteté, reste toujours bon, sincère avec ta conscience, et pieux. Ah! je t'en prie, ne néglige pas cette sainte habitude de la communion fréquente et tu seras toujours prêt à paraître devant Dieu, qui est un bon Père; Il ne t'abandonnera pas. Il te soutiendra, t'inspirera, te consolera. Sois heureux dans ton pays natal; mais dans la bonne et la mauvaise fortune, n'oublie pas Tante Lise, qui t'a chéri à l'égal d'un vrai fils qui voudrait retenir cet enfant que le destin cruel arrache de ses bras impuissants!

Jacques mon enfant, "partir, c'est mourir un peu" a dit le poète; songe comme il sera vite le nid douillet que je t'avais donné dans un élan de pieuse tendresse, qu'elles seront sombres, la soutane et l'aube préparées avec tant d'amour dans les

heures les plus belles de ma vie... Mais mon Jacques, je ne te reproche rien. On ne choisit pas sa vocation; on la subit, on l'accepte!!! C'est ce que je te prie de faire en ce jour décisif. Accepte bravement ta destinée; tu trouveras dans ton coeur qui n'est pas méchant un mat de gratitude pour ton "père" qui t'a tant donné aussi. Ne m'abandonne pas dans mon chagrin, écri-moi sans retard... Si le coeur t'en dit, raconte-moi tout comme autrefois, lors que tu étais petit. Ne crains rien, je saurai te comprendre, et si un jour, la maladie ou le malheur t'accable, et que tu ressenties le besoin de ma présence, ne te gêne pas! un mot et j'accourrai près de toi.

Ta tante éplorée,
LISE X.

Elle signe fébrilement l'adieu et court le déposer furtive sur la malle de voyage fermée, où son fils adoptif le retrouvera tout humide des larmes de celle qui fut à la fois, une tante dévouée, une mère aimante.

Jeté dans la mêlée, à l'époque difficile de la dépression sans précédent que subissait un monde bouleversé, le jeune homme eut à lutter... et bien des fois, il prit la plume afin de prier tant Lise de venir à son aide, mais s'humilier lui était très pénible. Six longues années ont passé ainsi dans le bon combat journalier. Jacques n'a pas oublié sa mère; et ses sages conseils, il les a scrupuleusement suivis. Dieu à placé sur sa route, l'âme-soeur digne de son grand amour. Denise E. par un senti-

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment

ment



Estomac délabré

Quand votre digestion se fait mal, votre santé en général se trouve compromise. Rapidement vous affaiblissez, puis surviennent les malaises suivants:

- Maux de reins
- Rhumatisme
- Epuisement
- Fatigue
- Malaise général
- Nervosité

Il est nécessaire dans ce cas de prendre un bon remède, tel que les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, pour augmenter les forces et aider au fonctionnement régulier de tout le système. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3. \$1 25

- "Depuis deux ans, mon estomac et mes intestins fonctionnaient très mal. Je ne pouvais plus manger sans souffrir de gaz, de gonflements et de lourdeurs d'estomac. — de maux de tête et de maux de reins. Mes forces avaient considérablement diminuées. J'étais rendu au dernier degré de faiblesse. Dans les premiers temps de ma maladie, j'avais fait l'emploi de beaucoup de remèdes, mais aucun ne m'avait apporté le soulagement attendu. Sur les conseils d'un ami, j'ai essayé les Pilules MORO et j'ai été soulagé dès le début du traitement. Il a suffi de quelques boîtes pour me tonifier, améliorer les conditions de mon estomac et me débarrasser de mes maux de reins et autres malaises." Z. Beaudet, 97, 7ème Rue, Shueringham Falls, P.Q.

Pilules MORO pour les hommes

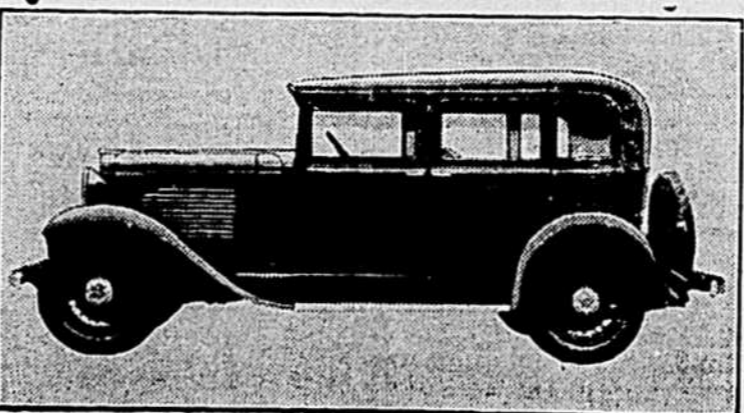
POURQUOI ?

Oui, pourquoi faire faire vos Impressions à l'étranger, lorsque nous pouvons certainement vous imprimer tout ce dont vous avez besoin, comme par exemple: Circulaires, cartes d'affaires, cartes de visite, faire-parts, pancartes, placards, affiches, convocations, programmes, menus, adresses, entêtes de lettres, factures, enveloppes, formes de bureau et d'huissiers de tous genres, etc., etc.

Nous pouvons le faire à aussi bon marché, aussi promptement et aussi bien soigné qu'ailleurs.

Voyez-nous ou téléphonez, et nous sommes assurés que nous vous donnerons satisfaction.

LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, Ltée
Edit.-Prop. "LE COLON"
ROBERVAL, — P. Qué.



DR J.-E. GAGNON, L. C. D. Chirurgien-Dentiste ROBERVAL, — Lac St-Jean	W.-HYDOLA GIRARD Avocat Bureau en face du Château ROBERVAL, — P. Q.
LEONCE LEVESQUE, Notaire B. A., LL. L. ROBERVAL, Co. Lac St-Jean Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.	ARMAND BOILY, LL. L. Avocat ROBERVAL, P. Q.
T. L. BERGERON, LL. L. Avocat et Procureur ROBERVAL, P. Q.	ERROL LINDSAY Notaire ROBERVAL, P. Q.
LEFEBVRE & LEFEBVRE Avocats Thomas Lefebvre Roberval Jules Lefebvre, St-Jos. d'Alma Arthur Lefebvre, Roberval Bureau à DOLBEAU: le JEUDI de chaque semaine.	ARMAND SYLVESTRE, C. R. Avocat ROBERVAL, P. Q.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée
Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie
Marchands de bois de sciage de toutes sortes
lattes, bardeaux, etc.
Commandes par la malle exécutées promptement
Rue Paradis, ROBERVAL

AU COIN DU FEU
Suite de la 2^{ème} page

ment bien doux de fervente compassion pour le malheureux que l'épreuve a blessé avait appris à estimer Jacques pour son honnêteté, sa loyauté; à l'aimer pour sa vertu, son âme haute et fière. Il devint le protégé de son père; plus tard, son homme de confiance dans le commerce. Jacques, resté bon, affermi dans l'épreuve et la lutte, aime Denise pour sa bonté affectueuse, et pour sa profonde culture; qui donne à la femme une nature aimante et droite, un cœur compatissant et dévoué, avec un esprit aux larges horizons.

Tante Lise dont le front se ride et la chevelure s'argent, a recueilli des débris de son beau rêve brisé... et là bas, au Noviciat de Terrebonne, les bons Pères lui ont appris que tout espoir n'est pas perdu; que Dieu ne permettra pas que ses nobles aspirations soient vaines. Elle est donc devenue la "marraine" d'un jeune lévite qui a nom "Michel Garnier" dont elle se charge de régler le cours. Vocation sérieuse; parfait modèle, vie ardente et féconde qui se prépare dans la prière, le sacrifice et l'étude ardue; l'ecclésiastique Garnier, fils de parents pauvres, était redevable de son bonheur, à la générosité de sa marraine et le lui écrivait, hier, en lui annonçant, l'heure mémorable de son ordination prochaine. Au moment où selon sa coutume, son compagnon apportait l'eau pascalle miraculeuse puisée avant le lever du soleil; une locomotive, lançait dans le lointain, par delà les monts laurentiens, son cri strident... quelques minutes après Jacques était dans les bras de Tante Lise qui pleure de joie éperdue! "Mon fils et mon prêtre"... murmure-t-elle... Jacques surpris et peiné ne saisit pas le sens de l'aveu... J'aurai mon



GRATIS
Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi-porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 tasses.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA CO.

prêtre, dans quelques semaines, mon petit prêtre de Terrebonne; et je retrouve mon fils!... Dis es tu aussi heureux que moi maintenant? Il la presse sur son cœur: "Maman, comme j'ai souffert!... mais comme il fait bon vous revoir et franchir le seuil de ce foyer où les souvenirs à chaque pas me font tressaillir."

Alleluia! tintent soudain les cloches dans le blanc beffroi voisin... Alleluia! répond Tante Lise et merci au Jésus du Thabor, comme à celui du Golgotha! Alleluia! répète Jacques plus ému devant son père! Nous étions séparés, et nous voilà réunis! Que cette Pâque est belle et glorieuse!
Alleluia! chante un futur abbé, dans l'humble chapelle des RR. Pères du S. S. Gloire à Dieu, et bénie soit l'âme d'élite qui a contribué à l'oeuvre méritoire des vocations sacerdotales! Chantez Ciel et Terre l'Hosanna triomphal!

Lierre Givré
La Tuque, Pâques 1933.

MA GUERISON

Nous avions vingt ans; J'étais amoureux
De ses jolis yeux bleus
Et aussi de ses joues roses
Ses joues roses étaient (et sont encore) d'un rose, mais d'un rose, comme on n'en voit, ni dans les jardins ni dans les bois, ni sur les montagnes, nulle part dans la nature; j'en rêvais le jour et la nuit; j'y pensais à tout instant. Oh! les belles joues, les belles joues; c'est de cette couleur que devait être la pomme qui fit succomber notre grand-mère Eve.

J'en perdais le sommeil, je ne dormais plus, j'en maigrissais affreusement; et plus je maigrissais plus ma belle me regardait avec mépris.
J'allais en mourir, mourir d'une mort affreuse, le désespoir dans l'âme;
Je rencontrai un ami;
"Quel mal te ronger?"
"Tu n'es qu'une ombre de toi-même."
"Comme dit la chanson?"
"J'osai raconter mon malheur, non, sans de grandes hésitations; non sans soupçonner vous pouviez m'en croire."
"Ta fille, me répondit mon ami, fort irrespectueusement, ta fille ma fait penser au bon vieux Lafontaine."
"Les ruines d'une maison se peuvent réparer"
"Que n'est cet avantage"
"Pour les ruines du visage?"
"Mais Lafontaine vivait il y a plus de deux siècles, si je ne fais erreur, et le monde a marché depuis!"
"Aujourd'hui, quand le bois d'une maison déplaît par sa couleur, on fait venir un peintre."
"Quand la figure d'une belle n'a pas la teinte désirée, on y applique ce qui s'appelle cosmétique. Bon, je vois un Larousse là-bas, ouvrons-le. Cosmétique? Je ne trouve pas ce mot là; ce n'est pourtant pas un mot anglais. Non, je vois, c'est cosmétique, du grec (Je cite Larousse) Kosmetikos, relatif à parure; se dit de toute substance qui

sert à embellir la peau. Tu vois l'utilité des dictionnaires.
"Donc, ta belle, au moins au dehors, ta belle s'est conduite en ouvrière habile, et a appliqué à la maison de sa figure, une peinture dite cosmétique, préparée par Roger Galet ou un autre parfumeur de Paris, "Et cette charmante créature a pris une apparence, que la nature lui avait refusée."
"Examine, mon ami, ce qui te fait tant souffrir n'est pas une couche de rouge tout récemment fabriquée dans les ateliers d'un Parisien?"
Examine, et ne meurs pas!"
J'appliquai le remède; j'examinai attentivement la demoiselle, pas un jour seulement, mais un temps assez long, et j'acquis pleine certitude, que mon amour avait été capté par la peinture, une belle peinture, peinture très artistique, mais enfin de la peinture, qu'un peu d'eau froide pourrait faire disparaître en un instant.

Je n'avais qu'à me rendre chez le premier pharmacien venu, et j'en pourrais acquérir pour une somme relativement légère.
J'étais guéri de mes amours, et, à l'avenir, avant de livrer mon cœur, je voudrai être sûr que j'aime une personne véritable et non une façade fraîche-ment cosmétiquée.
Ami du naturel.

LE COURRIER

LIERRE GIVRE:
Qu'y a-t-il? Depuis quelque temps je me pose cette question tous les jours, sachant bien que la santé pourrait vous trahir. Pour rassurer l'amitié inquiète, je vous ai dit quelques Ave. Dès qu'il vous sera possible, venez me dire ce qui vous retient. Que Pâques vous soit joyeuse et consolante.

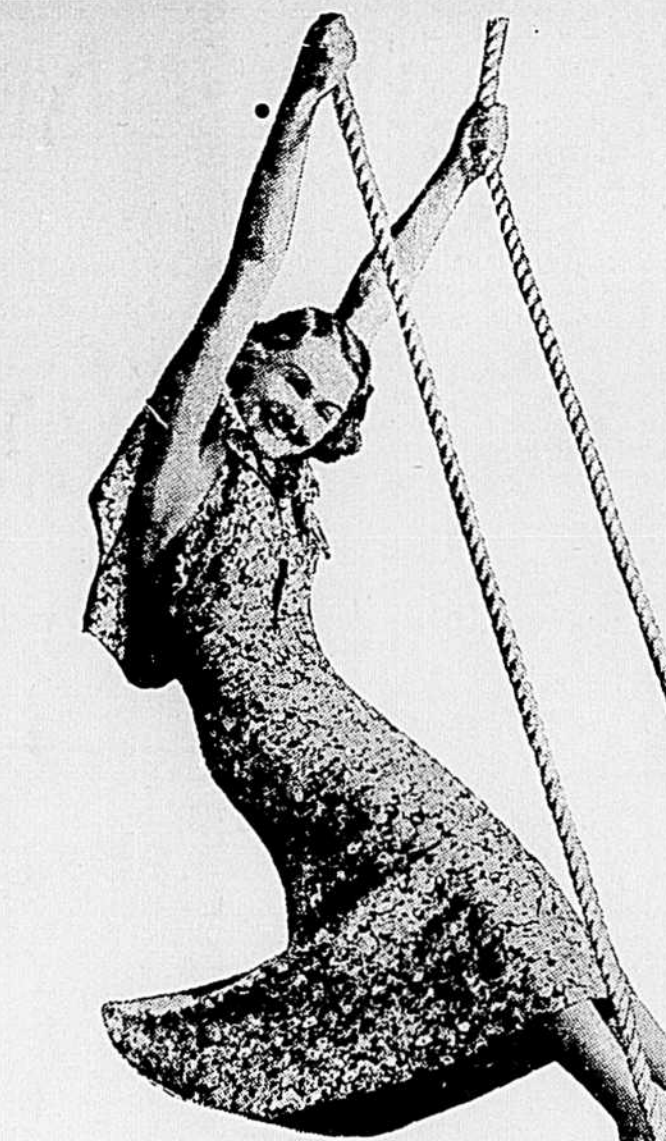
MIMI:
Je vous attendais avec l'Alleluia; me reviendrez-vous avec les fleurs? Votre billet me vaudra tout un bouquet. En attendant je vous souhaite une Pâque particulièrement bonne et joyeuse pour tous.

FEUILLE D'AUTOMNE:
Votre lettre m'a réjouie de vous savoir en meilleur état, mais elle a déjoué bien de petites joies, tissées à l'avance, par l'espoir de vous voir à deux pas l'Avenir n'a pas dit son dernier mot. Toutefois, vous recevrez un gros mot qui pèsera sûrement dans la balance. Si la chose n'a pas été faite quand vous lirez ces lignes, c'est que Dame Mignonne aura pris votre tour. Je vous remercie bien sincèrement d'avoir fait les messages de part et d'autre. C'est si reconfortant dans l'épreuve, de penser que l'on n'est pas entièrement oubliée de ceux à qui l'on reste attachée, malgré le temps et la distance. Merci encore et je vous charge et surcharge d'amitiés douces pour les bons amis et qui vous entretiennent de nous deux. Je suis forcée d'écourter les billets. Je commence mon courrier à la dernière heure. Qu'est-ce qui me retient? Ah! vous le dirait. Tout ce qui m'arrive, à son point de vue, depuis l'insigne oubli d'apporter ses livres, jusqu'à la plus petite distraction, est au compte d'un seul homme qui n'est pour rien dans tout cela.

Dès que le Lac aura commenté sa "causette" printanière n'oubliez pas de m'en parler. Loin de lui, il me semble que ce n'est pas le printemps.
Ecrivez-moi toujours longuement, je vous prie, cela m'est une grande joie de recevoir vos lettres. En attendant la compensation à ce qui manque dans ce billet, je vous souhaite des Pâques heureuses. Caresses aux chères petites.

ARTHY:
Je voudrais pouvoir vous dire tout le bien que les amies mécrivent de vous, mais, en ces lignes, ce serait indiscret. Continuons à semer du bonheur autour de vous, bientôt vous récolterez à large main. C'est le vœu de votre amie en cette belle fête pascalle; qu'elle ressuscite vos espoirs et fasse plus rayonnante encore toutes vos joies.
Amitiés à la petite sœur pour qui je garde un souvenir affectueux.

PAULINE:
Etes-vous à Montréal, en ce moment? Ma pensée va souvent vers vous, toute d'amitié, auquel j'ajoute les meilleurs souhaits pascals.
JOSETTE:
Les petits oiseaux bleus m'ont apportés sur leurs ailes, vos souhaits de Pâques, l'affectueux souvenir et la "promesse" dont je jouis à l'avance. Merci de m'envoyer tout cela. Elles sont plus tendres, croyez-moi, les joies qui viennent de chez nous. En retour, que Pâques vous donne du bonheur et ses plus saintes consolations. Ma sœur vous remercie des amitiés et me charge de vous écrire les siennes.



Consultez "Mlle Dow"

En quelles années les Canadiens ont-ils été champions de la Ligue de Hockey Nationale? —H.C., Ste-Marie de Beauce, Que.
Les Canadiens ont été champions de la Ligue de Hockey Nationale en 1916-19-24-30-31, et ont remporté la coupe Stanley aux mêmes occasions, sauf en 1919, quand le championnat est resté indécis à Seattle à cause de l'épidémie de grippe espagnole; en 1925 aussi, ils ont gagné le championnat de la Ligue Nationale, mais ont perdu la coupe Stanley aux Victorias.
"Mlle Dow"
en collaboration avec
une des plus grandes autorités sportives
au Canada.

Bière Dow Old Stock

DOW RÉPOND À LA QUESTION DE LA SOIF

BRIN D'AVOINE:
Merci du Pâque joyeux; je vous le souhaite beau et bon.
JACQUELINE DESCHAMPS:
Je suis très heureuse que notre courrier vous intéresse et vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu me l'écrire. Le désir de toujours mieux faire a ses moments d'abattements, la plume en sait quelque chose, et c'est à des lettres comme la vôtre qu'elle doit un regain d'ardeur.
Les conditions pour faire partie de la famille du "Coin du feu", sont toutes remplies. J'ai vous fais tout de suite la place grande, chaude et belle; et j'espère que vous l'occuperez sagement. Il m'est absolument impossible de répondre à votre demande d'une manière particulière; je le regrette, mais si vous me voyiez à l'oeuvre, vous n'en seriez pas surprise. Ma plume ne s'appartient pas et ma santé est trop frêle pour lui donner un surcroît. Je me ferai un plaisir de traiter ici, à chacun son tour, les sujets qui vous intéressent et soyez assurée de mon entière attention.

Tout comme aux habitués de la page, je vous souhaite des joies pascals.
CATON:
Les vœux de Pâques m'ont fait plaisir. Merci et ma sœur vous remercie également. Vous allez être en bonne compagnie à l'intimité, cette fois-ci; tout de même, c'est bon de rappeler le cousinage à l'ordre. Cela met de l'entrain. N'allez pas croire que vos rides effraient; au cœur il n'est jamais de rides, et le style, n'est-ce pas le cœur de l'homme? Je m'habitue mal à la pensée que mon neveu porte barbe longue et rides profondes, je vous plutôt une jeunesse déguisée.
FINETTE:
Enfin, la voilà venue, la lettre attendue! Pensez bien qu'elle m'a fait plaisir, mais je fus attristée d'apprendre votre vacance prolongée, pour cause. Là, maintenant, je m'inquiète... Je connais tellement ma petite amie, que je lis, entre les lignes, mille choses tristes et, au cœur, je vois à travers le voile. J'aimerais vous voir, n'arrêterez-vous pas?
Oui, il y a des choses pire que ce que vous me dites; seulement, ce que l'on porte est tellement proportionné à nos capacités d'endurance que pour soi, il n'y a rien d'aussi pesant, semblait-il. Mais, si nous étions à même de choisir parmi tant d'autres souffrances, nous trouverions l'histoire des croix? J'espère que Pâques mettra en votre âme des joies très douces et que le renouveau fera naître pour vous, un bonheur inattendu. Revenez-moi plus longuement encore.

FLEUR ROUGE:
Les douces printanières, et les vœux de Pâques, me sont sensibles. Je vous en remercie et vous souhaite la résurrection de la reconnaissance qui vous manque et de douces compensations.
Je suis heureuse d'avoir pu vous apporter quelques distractions et j'espère bien avoir l'oc-

casation de vous faire davantage. Vous avez de l'imagination; n'avez-vous pas le temps d'écrire des nouvelles, des bluettes, peut-être. Cela nous procure de heures délicieuses. Je vous recevrai avec plaisir. Bonjour, Fleur Rouge, votre parfum m'est doux.
MISS-T-RIEUSE:
En effet, votre présence a manqué à la page et votre lettre m'a manqué davantage. Je suis habituée à ces reflets d'images qui m'apportent chaque mistive et les absences m'attristent toujours. Vous ne sauriez m'en vouloir; du reste, ne m'aviez-vous pas initiée, vous-même, à vous suivre? Allez, ne vous occupez pas des "on dit", faites votre chemin avec tact et laissez braire. Quand on a passé à côté du bonheur, ce n'est pas les autres qui s'occupent de nous en faire. Laissez-les vous marier à votre guise, cela ne peut nuire. Je vous remercie ainsi que ma sœur des souhaits de joyeux Pâques et puisse-t-il aussi vous apporter toutes les joies que vous désirez.

MADAME C. A. L.:
Que Pâques vous soit particulièrement heureuse.
PETITE SOURCE:
Toute la semaine Sainte, nous sommes allés chez vous par la pensée. Au moins cette année si nous sommes retenues plus loin, nous nous retrouverons ensemble au divin rendez-vous. Nous allons toutes deux à la grand-messe, à neuf heures et

demie. Une messe en partie réussie au parfait. Des Alleluias joyeux, légers et doux soulevaient les cœurs d'allégresse. Un beau petit sermon de "Resurrexi!", nous a laissés de bonnes pensées. L'autel, sur fond d'azur, étoilé d'or, était décoré de lys, de roses et de tulipes rouges, roses et jaunes. De belles fougeres des bannières de satin blanc et or et des drapeaux, disposés avec un goût exquis, donnaient un air de fête. C'est congé jusqu'à neuf heures ce soir. Les amis, les compagnes nous font le séjour agréable; tout est organisé de manière à nous faire oublier la souffrance et l'exil; tout est calculé, pensé d'avance avec un tact inouï.
Ce qu'il faut de généreux dévouement pour se donner tant de peine, tant de fatigues, à seule fin de nous faire plaisir encore plus que d'habitude. C'est faite jusque dans les plus petits détails. Revenues à nos chambres, nous sommes retournées vers vous. Nous avons grandement hâte d'avoir de vos nouvelles et vous souhaitons Pâques joyeuses.

ODETTE
San. Lac Edouard.
N.B.- Les autres lettres auront leurs réponses au prochain courrier.
ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE COLON"

Jamais irrité

"J'ai trouvé les TABLETTES BABY'S OWN d'un grand secours durant la période de dentition de mon bébé; celui-ci ne fut jamais irrité et ne pleura pas comme les autres enfants. Je considère les TABLETTES BABY'S OWN comme indispensables aux mères." écrit Mme Earl Hayre, de Moncton, N.B.
Les semblables preuves de l'efficacité des TABLETTES BABY'S OWN sont données par un grand nombre d'autres mères de partout. Ces petites tablettes douces et peu dispendieuses sont absolument inoffensives. Lisez la garantie de sécurité avec chaque paquet de 25c.

Tablettes Baby's Own
du Dr. Williams

AVIS

Province de Québec, District de Chicoutimi, Cour Supérieure, No. 5992.
DAME MARIE SHEEHY, épouse commune en biens de ULDERIC SIMARD, hôtelier de Jonquière, demanderesse;
vs
Le dit ULDERIC SIMARD, défendeur.
Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le 21^{ème} jour de mars, 1933.
Chicoutimi, 8 avril 1933.
Le Procureur de la Demanderesse.
Chs-Ed. CHAYER.

A ceux qui souffrent de maux de tête
Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement le circulaire inclus dans chaque boîte.
Pour soulager les douleurs périodiques, migraine, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.
ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25c

LE COURRIER GRAPHOLOGIQUE DE TANTE ODETTE
Envoyez quelques pages de votre écriture, (pas de copie) sur papier non rayé, signé d'un pseudonyme et nous donnerons en ces colonnes, les qualités et les défauts de votre caractère. Ajoutez 25 centims ou 50 centims pour étude particulière avec enveloppe affranchie à votre adresse.
ODETTE
Sanatorium Lac Edouard.

mauvais teint?
Voyez-y! Seul un intérieur propre peut donner un teint clair. Il vous faut ENO'S FRUIT SALT tous les matins.
CA 15-3F
PRENEZ ENO'S FRUIT SALT

HORAIRE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN
De Dolbeau pour Québec 6.35 p.m., tous les jours dimanche excepté.
De Dolbeau pour Chicoutimi 5.45 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Québec 8.11 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Chicoutimi 7.20 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
De Roberval pour Dolbeau 8.35 a.m., tous les jours, dimanche excepté.
9.36 p.m., tous les jours, dimanche excepté.
Prenant effet le 8 Janv. 1933.
M. C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare.

PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE
Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.
Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Ne pas remettre à demain...
Un proverbe dit : Il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même. Il en est pour la santé comme pour tout autre chose et les maux suivants: douleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes, tout délai à prendre le remède approprié peut avoir des résultats sérieux: augmentation des maux, retard du rétablissement. Tandis que soignées au début, ces maux sont faciles à enrayer et les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes, sont véritablement le remède qu'il faut en pareil cas.
Depuis 40 ans qu'elles sont sur le marché et toujours de mêmes qualités et efficacité.
"La naissance d'un enfant m'avait enlevé toutes mes forces. Pendant des semaines et des semaines, j'ai été faible et incapable de faire le moindre petit ouvrage. Je souffrais beaucoup de mauvaise digestion, de faiblesse de cœur, de maux de tête, de douleurs dans le dos, aux reins et aux jambes. J'ai écrit au médecin de la Cie Chimique Franco-Américaine, j'ai employé les Pilules Rouges et en moins de trois mois, je suis redevenue parfaitement bien, mais je ne suis sentie mieux avant cela, après la quatrième boîte environ". Mme A. Laplante, Boîte 157, St-Jean, P.Q.
Les Pilules ROUGES sont un produit essentiellement canadien. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.
PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.
Le Médecin des **Pilules ROUGES** recommande **OVONOL** pour les enfants
Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1500, rue S.-Denis, Montréal.

DOULEURS PROMPTEMENT SOULAGEES

Nombre de choses peuvent être la cause d'un mal de tête ou autres maux, mais il y a une chose qui peut vous apporter un prompt soulagement. Prenez une tablette ou deux d'Aspirin. Vos souffrances disparaissent. Le soulagement est instantané, peu importe ce qui aurait pu vous causer ce mal de tête.

Aspirin est inoffensif— ne peut affecter le cœur. Il n'y a aucune raison d'attendre qu'un mal de tête se "consume". Il n'est aucunement nécessaire d'endurer ce mal lorsque vous pouvez vous procurer Aspirin. C'est une bénédiction contre les souffrances périodiques des femmes; aux hommes qui travaillent et qui souffrent de la fatigue et de la névralgie.

Sachez qu'il soulage promptement les rhumes, névrite, rhumatismes, lumbago. Soyez sûr de vous procurer Aspirin, et non un substitut. Toutes les pharmacies vendent les tablettes Aspirin.

Aspirin est une marque enregistrée au Canada.

AUX AUTOMOBILISTES

Nous désirons informer les automobilistes que M. Jean-Charles Donaldson, de Roberval, a été nommé Examinateur de chauffeurs d'automobiles, pour le Lac St-Jean, en remplacement de M. J.-D. Parent.

HOMMES DEMANDES

Hommes travailleurs, possédant machine préférée, pour vendre à domicile 160 produits canadiens. Articles de Toilette, Médecines, produits alimentaires de ferme. Offres spéciales et annonces radio pour stimuler ventes. Gros profits. Faites réserver votre territoire pour débiter avec moi. Détails et catalogue. **PRODUITS FAMILIERS.** 570 ST-CLEMENT. MONTREAL.

Voyez CE QUE VOUS OFFRE LE GIN CANADIEN MELCHERS Croix d'Or



- 1. Produit de distillation directe, dont la formule n'a pas changé depuis plus de trente-cinq ans.
- 2. Le Gin Canadien original.
- 3. Le seul gin dont l'âge est garanti par le timbre d'accise de l'Etat.
- 4. Le gin qui a la plus grande vente au Canada.
- 5. La Vente a augmenté constamment en 1933... preuve concluante de qualité supérieure.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1898
Distilleries: Berthierville, P. Q.
Bureau-Chef: Montréal, P. Q.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, de Roberval, No 8080.

ISIDORE VERRET, de Saint-Casimir, ancien cultivateur; demandeur; vs L.-A. RAINVILLE, JOSEPH PLOURDE, HECTOR GRENIER et EMILE PLOURDE, de Roberval, défendeurs; et HENRI DELISLE, en sa qualité de syndic à la faillite du dit Emile Plourde, de Roberval, mis-en-cause; et FELIX MARCOUX, de Saint-Prime, en sa qualité de curateur au délaissement des immeubles des défendeurs L.-Arthur Rainville, Joseph Plourde et de Hector Grenier, curateur au délaissement, à savoir:

Tous les terrains ci-dessous désignés faisant partie du lot numéro douze-A (Ptie No 12-A), pour le deuxième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Ashuapmouchouan.

Contre le curateur au délaissement:

1. Comme venant de L.-Arthur Rainville: Un terrain d'une superficie de quatre-vingt-seize pieds de profondeur sur cent quatre-vingt-deux pieds de largeur, borné au nord-est à une partie du même lot occupé par le même L.-A. Rainville, commençant à environ cent soixante et onze pieds du chemin public, au sud-ouest en profondeur au résidu du même lot douze-A; au sud-est au lot numéro onze des mêmes rang et canton et au nord-ouest au terrain de Joseph Plourde.

2. Comme venant de Joseph Plourde: Un terrain contigu à celui décrit au paragraphe 1, d'une superficie de quatre-vingt-seize pieds de profondeur sur une largeur de soixante-deux pieds, borné en front au nord-est au terrain de Dame Evans Lindsay, en profondeur à une autre partie du même lot numéro douze-A occupé par Emile Plourde, au nord-ouest au chemin moyen qui se trouve actuellement entre le terrain de Joseph Plourde et celui de Hector Grenier et au sud-est au terrain de L.-A. Rainville sus-décrié.

3. Comme venant de Hector Grenier: Un terrain contigu au chemin susdit, d'une superficie de quatre-vingt-douze pieds de profondeur sur une largeur de quarante-cinq pieds, borné au sud-est au chemin moyen sus-décrié, en front à une autre partie du même lot douze-A occupé par le même Hector Grenier, au nord-ouest à la partie du même lot douze-A s'étendant entre ce terrain et le lot douze-C des mêmes rang et canton, en profondeur au résidu du même lot douze-A occupé par le défendeur Emile Plourde, s'étendant jusqu'à l'extrémité sud-ouest du chemin susdit auquel il est contigu.

4. Contre Emile Plourde personnellement: Toute cette partie de lot numéro douze-A, des mêmes deuxième rang et canton, étant la balance du dit lot sur toute sa largeur et profondeur, à partir des terrains ci-dessus décrits jusqu'à l'extrémité sud-ouest du dit lot, c'est-à-dire jusqu'à la ligne de séparation des rangs deux et trois, du canton Ashuapmouchouan— avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus séparément à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Prime, MERCREDI, de DIXIEME jour de MAI prochain (1933) à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, **GEO. LEVESQUE**
Bureau du shérif, Roberval, 3 avril 1933.

VENTE PAR LE SHERIF

Cour Supérieure, de Roberval, No 8131.

DAME LUCE GAGNON, épouse contractuellement séparée de biens de Joseph Guay, fils de Gédéon, d'Alma, et ce dernier en cause pour autoriser et assister son épouse; demanderesse; vs LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE STE-LUCIE D'ALBANEL, corporation légale ayant sa place d'affaires en la paroisse de Ste-Lucie d'Albanel, défenderesse, à savoir:

1. Le lot maintenant connu et désigné au cadastre officiel du village d'Albanel sous le numéro trente-deux-deux (No 32-2), du septième rang, faisant partie du lot primitif numéro trente-deux, du septième rang, au cadastre officiel du canton d'Albanel—avec la fromagerie-beurrerie dessus construite, ainsi que tout le mécanisme et outillage servant à la fabrication du beurre et du fromage appartenances et dépendances, tel que le tout est actuellement. Cependant à distraire un stérilisateur immobilisé appartenant à V. Dionne & Fils.

2. Un terrain-emplacement mesurant cent pieds de front sur cent dix pieds de profondeur, mesures précises, faisant par-

MARIAGES A ROBerval

FORTIN-COSSETTE

Mardi, le 18, a été béni en l'église de St-Jean de Brébeuf de Roberval, par M. l'abbé Henri Larouche, le mariage de Mlle Anna-Marie Fortin, fille de Madame Vve Octave Fortin, avec M. Maurice Cossette, fils de Madame Vve Joseph Cossette, de Roberval. M. Joseph Fortin servait de témoin à sa sœur et M. Ludovic Cossette, accompagnait son frère. Sous la direction de Mlle Germaine Bouchard, les Enfants de Marie ont exécuté le programme musical suivant: "L'Ve Maria de Millard" par Mlle Bern. Fortin; "Le Dieu d'Amour est mon Pasteur", de Geunod, par Mlle M.-Blanche Cossette, sœur du marié; "Seigneur, je crois" par Mlle Marg. Gagnon; "Quand mon Jésus" par le chœur des Enfants de Marie. Mlle Noëlle-A. Rinfret, touchait l'orgue.

Pour la circonstance la mariée portait un costume-ensemble bleu-lin, avec chapeau gris et fourrure-visions. Son bouquet se composait de lis.

Les nouveaux mariés sont partis pour voyage.

TREMBLAY-LEVESQUE

Lundi le 17, M. l'abbé Geo. Tremblay, curé de St-Jean de Brébeuf a béni le mariage de sa nièce Mlle Angelina Tremblay, fille de M. Benjamin Tremblay, de Roberval avec M. Edmour Lévesque, fils de M. Joseph Lévesque, de Kénojani.

Les pères respectifs servaient de témoins aux mariés. Durant la messe le programme musical suivant fut exécuté: "Néel du mariage" par Mlle Germaine Lefebvre; "Cantique pour mariage" par Mlle M.-A. Junau; "Nous t'en prions" par M. Roland Bouchard et "L'Angelus à la bénédiction nuptiale" par Mlle Germaine Bouchard. Le chant était sous la direction de cette dernière et l'orgue était touché par Mlle Noëlle-A. Rinfret.

L'heureux couple est parti en voyage le même matin.

GRENON - PARENT

Le 18 avril, a été béni dans l'église Notre-Dame, de Roberval, le mariage de Mlle Délima Grenon, fille de M. Johnny Grenon, avec M. Eugène Parent, fils de M. et Mme Xavier Parent, tous deux de cette ville.

Leurs pères respectifs servaient de témoin aux mariés.

OUELLET - BONNEAU

Ce matin, a été béni en l'église de St-Jean de Brébeuf de Roberval le mariage de Mlle Antoinette Ouellet avec M. David Bonneau, M. Victor Ouellet, servait de témoin à sa fille et M. Adélaïde Bonneau accompagnait son fils.

Durant la messe on a exécuté le programme musical suivant: "O Mère dont le cœur déborde" par Marg. Donaldson; "Je te révère" par le chœur des Enfants de Marie; "Sur cet autel" par Mlle Germ. Bouchard; "J'ai vu l'agneau" par Mlle Marg. Gagnon. Le chant était sous la direction de Mlle Germ. Bouchard. Mlle Noëlle-A. Rinfret, touchait l'orgue.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

NAISSANCE

A CHAMBORD

M. et Mme Fortunat Bouchard, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, né le 9 et baptisé le 11 avril, sous les noms de Joseph Eugène, Thomas-Louis, Parrain, M. Thomas Meunier, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Blanche Ouellet, de St-Félicien, tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Léosa Meunier, tante de l'enfant.

tie du lot numéro quarante-sept B (Ptie No 47-B), du rang sept aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Albanel, borné en front par le chemin public, au nord-ouest, par la route conduisant au moulin, Edouard Néron, au sud-ouest et au sud-est par Auguste Néron— avec fromagerie dessus construite et dépendances ainsi que tout l'outillage servant à la fabrication du fromage, sans exception ni réserve, tel que le tout se trouve actuellement.

3. Un terrain-emplacement mesurant cinquante pieds de front par cent pieds de profondeur, connu et désigné comme la partie nord-ouest du lot numéro trente-cinq-C (Ptie N.O. No 35-C), du sixième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Albanel—circonstances et dépendances. Lequel terrain est borné en front au sud-ouest au chemin public, au nord-ouest et au nord-est au lot 35-A des dits rang et canton.

Pour être vendus séparément à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Luce d'Albanel, SAMEDI, le TREIZIEME jour de MAI prochain, (1933), à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, **GEO. LEVESQUE**
Bureau du shérif, Roberval, le 5 avril 1933.

OUVERTURE d'un ETAL

Il me fait plaisir d'annoncer au public de Roberval que j'ai ouvert un Etal de boucher, à ma résidence à Roberval, sur la rue St-Joseph.

Vous trouverez toujours un choix complet de viande de toutes sortes, et charcuterie, à un prix raisonnable.

Je sollicite votre encouragement et j'espère donner satisfaction à tous.

A.-R. DONALDSON

ROBERVAL, P. Q.

NAISSANCES

A ROBerval

Le 13 avril. — Joseph-Georges-Jean-Marie, fils de M. et Mme Roland Girard. Parrain et marraine M. et Mme Olivier Vien.

Le 16 avril. — Marie-Sophie-Yolande, fille de M. et Mme Joseph-Eugène Guénard. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Gérard Guénard, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 avril. — Joseph-Gaston-Richard, fils de M. et Mme Aimé Girard. Parrain et marraine M. et Mme Ladislav Girard, grand-oncle et grande tante de l'enfant. Porteuse Mme Charlemagne Brassard.

Le 16 avril. — Joseph-Gérard-Aldé, fils de M. et Mme Adjéri Girard. Parrain M. Charles Girard, marraine Mlle Lucienne Girard, frère et sœur paternelle de l'enfant.

RETROUVA LA SANTE

M. A. Wanczyk, de Plainfield, N. J., écrit: "J'ai été malade pendant une année environ. A

près chaque repas, je ressentais des étourdissements je n'avais de goût pour rien et souffrais toujours de constipation. J'étais devenu si faible que je pouvais à peine travailler. Après l'emploi de quelques bouteilles de Novoro j'ai retrouvé la santé." Ce médicament de plantes, réputé avec justice, facilite le procédé de digestion et d'élimination et, en ce faisant, il aide à obtenir un corps sain et fort. Le Novoro n'est vendu que par des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

NOTES SOCIALES

M. Louis Parent, Employé à la Banque Canadienne Nationale à Limoilou est venu passer quelques jours à Roberval, chez son père M. L.-E. Parent.

M. H.-L. Brouillard, agronome de Normandin, est venu à Roberval par affaires cette semaine.

M. L.-Wellie Leclere, F.-X. Lamontagne et Hilaire Dumas, de St-Félicien, sont venus à Roberval lundi dernier.

M. Théophile Lavoie, de cette ville, est de retour d'un voyage de quelques jours à St-Félicien, chez sa sœur Mme Thimoté Coudé.

M. l'abbé Lionel Simard, vicaire de la paroisse Notre-Dame est actuellement en voyage à Chicoutimi.

M. et Mme J.-H. Delisle, de

cette ville, sont allés passer les vacances de Pâques à Chicoutimi, chez leurs parents.

M. J. H. Damas, de St-Félicien, est venu en voyage d'affaires à Roberval, cette semaine.

M. Gabriel Poitras, architecte, de Québec, a passé quelques jours en promenade à Roberval, l'hôte de Mlle Gilberte Otis.

M. Philippe Michel, de St-Félicien, était ici mardi.

Mme Cléophe Lavoie, de Roberval, était de passage à St-Prime lundi, où elle a assisté aux funérailles de M. Théophile Dufresne.

M. Johnny Côté, du Lac Bouchette, était de passage à Roberval, la semaine dernière.

M. et Mme Aug. Michaud, de St-Félicien, sont venus à Roberval mardi.

M. Emerild Corneau, de St-Joseph d'Alma, est actuellement en promenade à Roberval, chez ses parents.

M. Jean-Charles Bilodeau, Infirmer à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, est actuellement à Roberval pour quelque temps chez son père M. Charles Bilodeau, (Job).

M. l'abbé Jos. Racine, curé de St-André, était de passage à Roberval, hier.

M. l'abbé Alph. Tremblay, curé de Ste-Hedwige, est venu à Roberval, cette semaine.

Madame Edgar Guay, de cette ville, qui était à l'Hôtel-Dieu depuis quelques jours, est maintenant en bonne voie de guérison.

M. Jules Plamondon, Comptable à la Banque de Montréal, est allé à Québec chez ses parents dimanche et lundi dernier.

M. J.-Ed. Boily, de Roberval Inspecteur régional des écoles est parti mardi pour un voyage d'inspection d'une dizaine de jours dans les comtés de Québec-Montmorency.

AVIS PUBLIC

RE: LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE SAINT-COEUR DE MARIE, Lac St-Jean, Qué.

AVIS est par les présentes donné que les "SYNDICS DE LA PAROISSE DE SAINT-COEUR DE MARIE", Lac St-Jean, ont fait défaut de rencontrer leurs obligations en vertu d'un acte de fiducie, en date du 1er juin 1931, passé devant Rosario Angers, N. P., et que le Trust Général du Canada, suivant les dispositions du dit acte de fiducie, a pris possession de toutes et chacune des créances dues aux Syndics par les francs tenanciers, résultant d'un acte de cotisation qui a été transporté par le dit acte de fiducie au Trust Général du Canada.

PROVINCE DE QUEBEC

1933

COURS AUX PROSPECTEURS

Le Service des Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à identifier les minéraux et les roches.

Trois conférences seront données chaque jour, à dix heures et demie de l'avant midi, le dimanche excepté, à trois heures de l'après-midi et à huit heures du soir, aux dates et aux endroits indiqués ci-après:-

COMTE DE CHICOUTIMI	
Chicoutimi	du 18 au 21 avril inclusivement
Jonquières	du 22 au 25 avril inclusivement
COMTE DU LAC ST-JEAN	
St-Jérôme	du 27 au 30 avril inclusivement
COMTE DE ROBerval	
St-Félicien	du 2 au 5 mai inclusivement
COMTE DE LAVIOLETTE	
La Tuque	du 9 au 12 mai inclusivement

Le directeur du Service des Mines, **A.-O. DUFRESNE.**

AUX AGEJISTES

Demain soir, le 21, il y aura une réunion à l'endroit ordinaire. Qu' tous soient présents.

AVIS

Avis est par le présent donné que La Pâtisserie Française Limitée, d'après l'article 25 de la loi des compagnies de Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil, pour demander l'annulation de sa charte.

Donné à Chicoutimi, ce 6ème jour de mars 1933.
Jean ANGERS, Président.

MAISON A LOUER

La maison de M. L.-P. Huot, actuellement occupée par M. l'agronome I. Paré, est à louer pour le premier de mai. Maison chauffée à l'eau chaude, avec hangar, garage, jardin et grand cour. Le tout en bon ordre et pour un seul locataire.

S'adresser à **M. Jean-Charles PARADIS ROBERVAL.**

POUSSINS A VENDRE

Races Plymouth Rocks Barres et Rhode Island Rouges provenant de troupeaux éprouvés contre la diarrhée blanche et sous la surveillance du Ministère de l'Agriculture. Satisfaction garantie.

Le Couvoir Coopératif de St-Félicien. **M. H. Rochefort, B. S. A. Gérant, ST-FELICIEEN, Co. Roberval.**

ATELIER DE TAILLEUR A ROBerval

Je désire informer le public que j'ai ouvert à Roberval, un atelier de tailleur, dans la maison de M. Jean-Chs Paradis, ou était l'ancien central du téléphone Dubuc.

Je spécialise dans l'ouvrage de confection pour Dames et Messieurs, ainsi que réparations de tous genres, pressage et nettoyage, à des prix très modérés. Ouvrage fait avec soin. Une visite est sollicitée. **JOS GAUTHIER Tailleur Roberval**

VERIFICATEUR

ATTENTION DE MM. les Maires, MM. les Présidents et MM. les Secrétaires.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai obtenu de la Commission Municipale, mon certificat de vérificateur "Classe A", pour les Corporations Municipales et Scolaires des villes, villages et paroisses dans les comtés Lac St-Jean, Chicoutimi et Roberval.

Je sollicite votre encouragement. **JOSEPH ANGERS, Vérificateur, Hébertville Station**

Le dit avis est donné suivant les dispositions de l'article 1571c du Cod. Civil, afin de notifier tous ceux qui sont affectés par l'acte de cotisation des Syndics, en date du 1er octobre 1921, pour \$538,391.71, homologué par les Commissaires Civils pour le Diocèse de Chicoutimi le 22 novembre 1921 et, d'abord révisé le 24 octobre 1927, laquelle révision a été homologuée par les Commissaires Civils pour le Diocèse de Chicoutimi le 1er décembre 1927, que toutes les taxes et cotisations, payables en vertu du dit acte de cotisation ou de toute révision d'icelui, doivent être payées au Trust Général du Canada, à son bureau à Québec, 71 rue St-Pierre, et qu'une copie de l'acte de transport des dites taxes et cotisations a été déposée entre les mains du protonotaire du district judiciaire de Roberval, au Palais de Justice à Roberval.

DATE A QUEBEC, ce dix-septième jour d'avril mil neuf cent trente-trois.

LE TRUST GENERAL DU CANADA.

PUBLIC NOTICE

RE: TRUSTEES OF THE PARISH OF SAINT COEUR DE MARIE, Lake St. John, Que.

NOTICE is by these presents given that the Trustees of the Parish of Saint-Coeur de Marie, Lake St. John, are in default to meet their obligations in virtue of a Trust Deed, dated June 1st 1931, passed before Rosario Angers, N. P., and that the TRUST GENERAL DU CANADA, according to the directors of the Trust Deed, has taken possession of each and every one of the debts owed to the Trustees by the freeholders, resulting from a Deed of Assessment that was transferred to the Trust General du Canada by the said Trust Deed.

The said Notice is given following the dispositions of Section 1571c of the Civil Code, in order to notify all those who are affected by the Trustees' Deed of Assessment, dated October 1st 1921, for \$538,391.70, homologated by the Civil Commissioners for the Diocese of Chicoutimi on the 22nd of November 1921 and revised a first time on the 24th of October 1927, which revision was homologated by the Civil Commissioners for the Diocese of Chicoutimi, on the 1st of December 1927, that all the taxes and assessments, payable in virtue of the said Deed of Assessment, or any revision thereof, must be paid to the TRUST GENERAL DU CANADA, at its office in Québec, No. 71 St. Peter Street, and that a copy of the Deed of Transfer of the said taxes and assessments has been deposited in the hands of the Prothonotary for the judicial district of Roberval, at the Court House in Roberval.

DATED AT QUEBEC, this seventeenth day of April, One thousand nine hundred and thirty three (1933).

LE TRUST GENERAL DU CANADA.

J. E. POTVIN Roberval
MARCHAND EN GROS
Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.
GRAINS et GRAINES
Vendons les Pneus "ATLAS"
Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".
CHARBON ANTHRACITE

Vos enfants sont-ils bien chaussés pour la classe ?
Jolies bottes fabriquées par nous, pour enfants, et à meilleur marché que n'importe où ailleurs. Voilà ce que nous vous offrons si vous tenez à voir vos enfants bien chaussés.
Nous fabriquons aussi les bottes de chantiers et bottes sauvages, ainsi que solliers de maison, pour dames. Encourageons nos petites industries locales plutôt que d'envoyer notre argent ailleurs.
SPECIALITE: Réparations sur toutes chaussures de caoutchouc. Aiguillage de patins. Livraison rapide. Aimez-vous à avoir pour votre argent et de l'ouvrage garanti.
Adressez-vous à **ALLARD & FILS** Cordonniers
En face Côté, Boivin — ROBERVAL, P. Q.